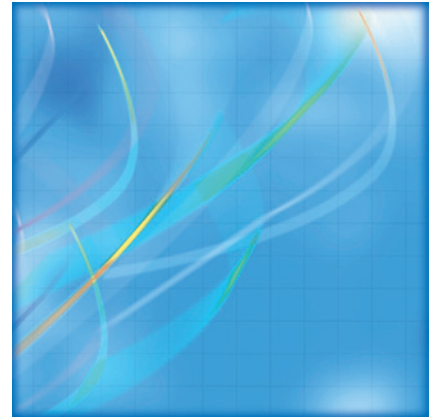




N° 89-593-XIF au catalogue

Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle



Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Service à la clientèle ; Division de la statistique sociale, du logement et des familles (613) 951-5979 hfssl@statcan.ca

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 89-593-XIF au catalogue est gratuit sur Internet. Les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Statistiques sociales, du logement et des familles

Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Septembre 2003

N° 89-593-XIF au catalogue

Périodicité: Occasionel

ISBN 0-662-89857-5

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 89-593-XIE)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Enquête sur la diversité ethnique : Portrait d'une société multiculturelle

Introduction

Le Canada est une société multiculturelle dont la composition ethnoculturelle a été modelée avec le temps par les différentes vagues d'immigrants et leurs descendants, ainsi que par les peuples autochtones du pays. Chaque nouvelle vague d'immigrants a participé à la diversité culturelle canadienne.

Le Canada a accueilli plus de 13,4 millions d'immigrants au cours du dernier siècle et la plus grande partie d'entre eux est arrivée dans les années 1990. D'après le Recensement de 2001, 18,4 % de la population étaient nés à l'extérieur du Canada, soit la plus haute proportion en 70 ans.

De plus, les origines des immigrants du Canada a changé ces dernières décennies : de plus en plus d'immigrants arrivent de pays non européens. Ces immigrants et leurs enfants s'ajoutent à la nouvelle composition ethnoculturelle du Canada, en faisant de la population canadienne l'une des plus diversifiées au monde.

Cet article présente de nouveaux résultats provenant d'une nouvelle enquête, l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE). Il étudie la mosaïque ethnoculturelle du Canada en 2002 et dresse un portrait des différentes générations de Canadiens qui représentent maintenant le pays. De plus, l'article analyse le niveau d'appartenance des personnes des différentes générations et groupes ethniques à leurs propres antécédents ethnoculturels ainsi qu'à la société canadienne en général.

L'Enquête sur la diversité ethnique a été conçue par Statistique Canada en partenariat avec Patrimoine Canadien, dans le but de fournir de l'information sur les antécédents ethniques et culturels de la population canadienne et sur la façon dont ces antécédents interagissent avec la vie actuelle de ces personnes au Canada. L'enquête a couvert des sujets tels que l'ascendance et l'identité ethniques ou culturelles, les antécédents familiaux, utilisation des langues, les réseaux sociaux, l'interaction avec les autres et la participation communautaire.

L'enquête a eu lieu d'avril à août 2002. Environ 42 500 personnes âgées de 15 ans et plus des 10 provinces ont été interrogées par téléphone. Le Recensement de 2001 a été utilisé dans la sélection de l'échantillon de l'enquête. Les peuples autochtones du Canada n'ont pas été inclus dans la population cible, car de l'information sur cette population était collectée dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 (EAPA). (Veuillez consulter l'Annexe 1 pour des détails au sujet du concept et de la méthodologie de l'Enquête sur la diversité ethnique.)

Table des matières

La mosaïque ethnique du Canada	4
La moitié de la population ne déclare qu'une ascendance britannique, française ou canadienne.....	4
Un portrait de la population selon les générations.....	5
Première génération : la moitié n'avaient que des origines non européennes.....	5
Deuxième génération : près de 4 personnes sur 10 étaient européennes.....	6
Troisième génération et plus : origines britanniques, françaises et canadiennes.....	7
Lien avec les antécédents ethniques	8
La moitié de la population avait un profond sentiment d'appartenance profond par rapport à leur groupe ethnique.....	8
Valorisation des coutumes et des traditions ethniques.....	10
La première génération a plus de relations avec la famille dans son pays d'origine.....	11
Beaucoup de personnes déclarent que leur identité ethnique est « canadienne ».....	12
Participation dans la société canadienne	13
La participation augmentait selon le temps vécu au Canada.....	14
La première génération est susceptible de participer dans les organisations ethniques ou d'immigrants.....	15
Participation aux élections : les personnes de la première génération sont plus susceptibles de voter après avoir passé beaucoup de temps au Canada.....	16
Inclusion dans la société canadienne	17
Quelques personnes se sentent parfois mal à l'aise ou pas à leur place à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles.....	17
Les minorités visibles sont plus susceptibles de se sentir mal à l'aise ou pas à leur place.....	18

Près de 9 personnes sur 10 déclarent n'avoir subi aucune discrimination ou traitement injuste au cours des cinq dernières années.....	19
Une personne sur cinq faisant partie d'une minorité visible déclare avoir parfois ou souvent subi de la discrimination ou traitement injuste.....	20
Les personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible ont aussi déclaré avoir vécu de la discrimination ou des traitements injustes.....	21
La race et la couleur de la peau sont les raisons les plus fréquentes de la discrimination ou des traitements injustes.....	23
La discrimination ou les traitements injustes sont plus susceptibles de se produire en milieu de travail.....	23
Conclusion.....	24
Renseignements supplémentaires.....	25
Remerciements.....	25
Annexe 1 : L'Enquête sur la diversité ethnique : méthodologie et qualité des données.....	26

La mosaïque ethnique du Canada

La moitié de la population ne déclare qu'une ascendance britannique, française ou canadienne

L'Enquête sur la diversité ethnique a étudié les antécédents ethnoculturels de la population canadienne non autochtone âgée de 15 ans et plus.

Parmi cette population d'environ 22,4 millions de personnes, près de la moitié (46 %), ou environ 10,3 millions, n'ont déclaré que des origines ethniques ou culturelles des îles britanniques,¹ françaises et/ou canadiennes. Ces résultats sont à l'image de la présence de longue date des Britanniques et des Français au Canada.

Dans le groupe des Britanniques, des Français et des Canadiens, la plus grande proportion était celle n'ayant qu'une ascendance britannique, soit 21 % de la population totale âgée de 15 ans et plus. Un 10 % supplémentaire de la population totale n'ont déclaré qu'une origine française, incluant canadienne française, 8 % n'étaient que « Canadien » et 7 % avaient un mélange d'origines anglaises, françaises et/ou canadiennes.

Après le groupe des Britanniques, des Français et des Canadiens, la plus grande proportion de la population canadienne était descendante d'autres européens (désignés comme « européens »). Environ 4,3 millions de personnes, ou un peu moins du cinquième (19 %) des personnes âgées de 15 ans et plus, n'avaient que des origines européennes.

Les personnes ayant une ascendance non européenne comptaient pour 13 % de la population âgée de 15 ans et plus, soit 2,9 millions de personnes. Les origines les plus fréquentes étaient chinoise et indienne de l'est. (Les personnes non européennes viennent de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique Centrale et du Sud, des Caraïbes, de l'Australie et de l'Océanie.)

De plus, 15 % de la population âgée de 15 ans et plus, ou plus de 3,3 millions de personnes, ont déclaré un mélange d'origines ethniques incluant au moins une origine européenne ou non européenne. Le secteur le plus important de ce groupe était constitué de personnes qui avaient déclaré des origines européennes en plus d'une origine britannique, française, et/ou canadienne. Ces personnes représentaient 12 % de la population âgée de 15 ans et plus.

1. Les îles britanniques font référence aux origines anglaises, écossaises, irlandaises, galloises et autres îles d'origine britannique.

Un portrait de la population selon les générations

La composition ethnoculturelle de la population varie considérablement selon le nombre de générations que les ancêtres d'une personne ont vécues au Canada. La composition ethnique de chaque génération démontre les origines de plusieurs vagues d'immigrants qui se sont installés au Canada. Elle démontre aussi à quel point les descendants de ces immigrants ont continué de déclarer ces origines ancestrales.

L'Enquête sur la diversité ethnique établit un portrait générationnel du Canada en trois parties :

- La première génération, personnes nées à l'étranger;
- La deuxième génération, personnes nées au Canada et qui ont au moins un parent qui est né à l'extérieur du Canada; et
- la troisième génération ou plus, qui sont les descendants de parents nés au Canada et de grands-parents pouvant être nés au Canada.

Près du quart (23 %) de la population âgée de 15 ans et plus, ou 5,3 millions de personnes, était issue de la première génération. Depuis 1931, la proportion de personnes nées à l'extérieur du pays n'avait jamais été aussi élevée.

La deuxième génération comptait pour 17 % de la population totale âgée de 15 ans et plus, soit 3,9 millions de personnes. En 2002, environ 13,0 millions de personnes, ou six personnes sur 10 (58 %) âgées de 15 ans et plus, étaient issues de la troisième génération ou plus.

Première génération : la moitié n'avaient que des origines non européennes

Parmi les 5,3 millions de personnes issues de la première génération, près de la moitié d'entre elles 46 %, ou 2,4 millions de personnes, ont déclaré des origines non européennes lors de l'Enquête sur la diversité ethnique.

Chez ces personnes, le groupe des Chinois était le groupe ancestral le plus fréquemment déclaré, suivi des Indiens de l'est, des Philippins et des Vietnamiens. (Le groupe Indiens de l'est ne comprend que les Indiens de l'est ou les Indiens de l'Inde. Les Pendjabis, les Pakistanais, les Sri Lankais et autres ont été comptés séparément.)

La proportion des personnes ayant déclaré des origines non européennes témoigne du nombre grandissant d'immigrants arrivés au Canada depuis les années 1970 en provenance de l'Asie, de l'Afrique, des Caraïbes, de l'Amérique Centrale et du Sud.

Après les non européens, la plus grande proportion de personnes de la première génération était formée des personnes n'ayant qu'une ascendance européenne. Ils représentaient près du tiers (31 %) de la population de la première génération, ou 1,6 millions de personnes. Les antécédents européens les plus fréquemment déclarés chez les personnes de la première génération étaient italien, allemand, portugais et polonais.

D'un bout à l'autre du Canada, les provinces comptant les plus grandes proportions de personnes de la première génération étaient celles qui avaient reçu le plus grand taux d'immigrants au cours des 50 dernières années. En Ontario, 34 % de la population âgée de 15 ans et plus étaient issus de la première génération et en Colombie-Britannique, cette proportion atteignait 33 %.

Deuxième génération : près de 4 personnes sur 10 étaient européennes

La composition ethnique de la deuxième génération témoigne en général de la longue histoire de l'immigration européenne au Canada.

Parmi les 3,9 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus issus de la deuxième génération, la plus grande proportion, 36 %, soit 1,4 millions de personnes, n'avait qu'une ascendance ethnique européenne. Un autre 14 % a déclaré une ascendance européenne en combinaison avec une ascendance britannique, française et/ou canadienne. Les cinq origines les plus fréquemment déclarées par les Européens de la deuxième génération étaient allemande, italienne, néerlandaise, ukrainienne et polonaise.

La grande majorité des Européens de la deuxième génération étaient nées au Canada d'au moins un parent qui avait immigré pendant la première moitié des années 1900. Ces parents immigrants venaient de l'ouest, de l'est et du sud de l'Europe, et s'installaient souvent dans les provinces des Prairies et dans les centres urbains de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

La deuxième proportion la plus importante de personnes de la deuxième génération au Canada (32 %) était constituée des personnes ayant une ascendance britannique, française et/ou canadienne seulement.

Seulement 10 % des personnes de la deuxième génération avaient des origines non européennes, parmi lesquelles l'ascendance la plus fréquente était chinoise et indienne de l'est. Ce groupe a tendance à être plus jeune que d'autres groupes de la deuxième génération, car ils sont les enfants nés au Canada des immigrants venus de l'Asie depuis les années 1970.

La taille de la population de deuxième génération varie d'un bout à l'autre du Canada, tout comme la composition ethnique. La Colombie-Britannique avait la proportion la plus élevée (25 %) de personnes de la deuxième génération parmi sa population âgée de 15 ans et plus en 2002, suivie des provinces des Prairies (24 %) et de l'Ontario (21 %).

La population de deuxième génération des Prairies avait la plus grande proportion de toutes les régions du Canada de personnes ayant des origines européennes seulement, soit 42 %. Par exemple, cette proportion n'atteint que 28 % en Colombie-Britannique. Une des plus importantes arrivées d'immigrants au cours des 100 dernières années s'est produite entre 1901 et 1921, amenant 3,4 millions d'immigrants au Canada en provenance du Royaume-Uni et d'autres pays européens, tels que l'Ukraine et l'Allemagne. Beaucoup de ces immigrants européens se sont installés dans les provinces des Prairies.

À l'opposé, la composition ethnique des personnes de deuxième génération en Colombie-Britannique témoigne essentiellement des deux vagues d'immigration vers la côte ouest : une ancienne installation britannique ainsi que l'immigration asiatique plus récente dans la province.

Troisième génération et plus : origines britanniques, françaises et canadiennes

La population de troisième génération ou plus est principalement composée de groupes ethniques étant au Canada depuis longtemps, et des personnes d'ascendance britannique et française.

Parmi les 13,0 millions de personnes de la troisième génération ou plus âgées de 15 ans et plus, 8,3 millions de personnes, ou plus de six personnes sur 10 (63 %), ont déclaré avoir une origine britannique, française et/ou canadienne seulement.

Un autre 2,1 millions de personnes, ou 15 %, ont déclaré une origine britannique, française et/ou canadienne en combinaison à une origine européenne et/ou non européenne.

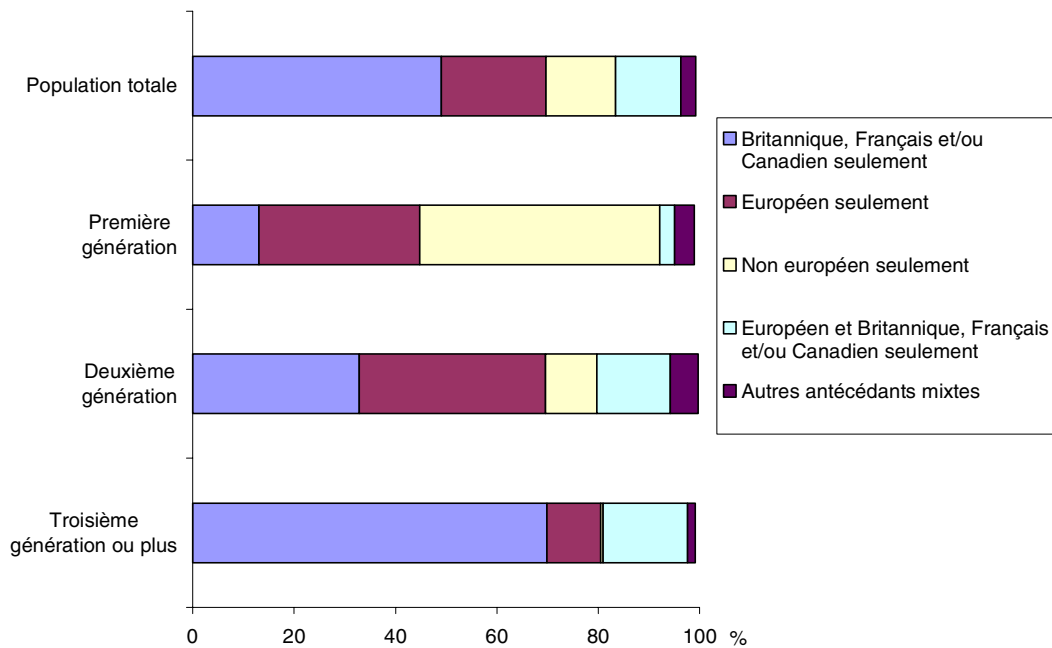
Les personnes ayant une ascendance européenne seulement ne représentaient que 10 % de la troisième génération ou plus et les personnes n'ayant que des origines non européennes représentaient moins de 1 %.

Sur le plan régional, les parties du Canada ayant les proportions les plus élevées de personnes de la troisième génération ou plus étaient les régions établies plus tôt dans l'histoire de la nation, c'est-à-dire les provinces de l'Atlantique et le Québec.

Dans les provinces de l'Atlantique, 88 % de la population étaient de la troisième génération ou plus, parmi lesquels 44 % avaient une ascendance britannique seulement et 11 % avaient un mélange d'origines britannique et française et/ou canadienne.

En 2002, au Québec, 80 % de la population âgée de 15 ans et plus vivait au Canada depuis au moins trois générations. La troisième génération ou plus de cette province était principalement composée de personnes d'ascendance française.

Graphique 1. Antécédent ethnique de la population, par génération au Canada,



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus.
Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

Lien avec les antécédents ethniques

La moitié de la population avait un profond sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique

Alors que tout le monde a un antécédent ethnique, l'ascendance ethnique ou culturelle peut sembler plus importante pour certaines personnes que pour d'autres. De plus, des personnes peuvent se sentir très près de leur groupe ethnique et avoir un grand désir de maintenir les coutumes et les traditions de leurs ancêtres, tandis que d'autres personnes peuvent ne pas ressentir ce besoin.

L'Enquête sur la diversité ethnique a demandé aux Canadiens quelle était la force de leur sentiment d'appartenance à leur(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s).

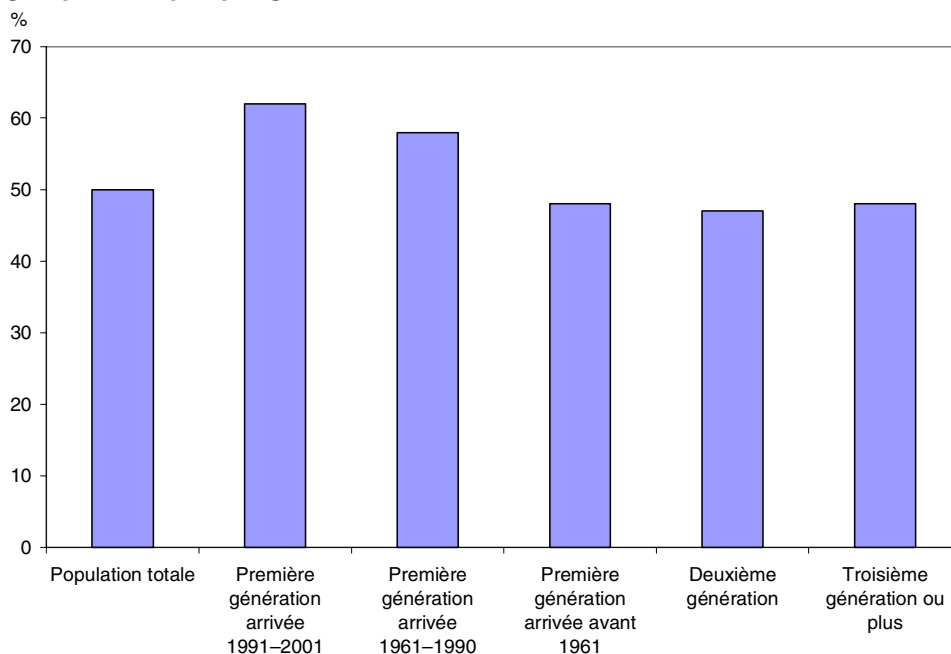
La moitié (50 %) de la population âgée de 15 ans et plus a indiqué qu'elle avait un fort sentiment d'appartenance à son groupe ethnique ou culturel.

Il n'est pas étonnant que le sentiment d'appartenance qu'éprouvait une personne face à son groupe ethnique variait selon les ascendances ethniques. Par exemple, 78 % des Philippins ont déclaré ressentir un fort sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique, tout comme 65 % des Indiens de l'est, 65 % des Portugais, 60 % des Canadiens français, 58 % des Chinois et 56 % des Italiens. Une partie de la variation entre les groupes peut être liée à la proportion dont le groupe est composé de nouveaux arrivants, ou composé de personnes qui sont au Canada depuis plusieurs générations.

En général, une proportion élevée de première génération avait un plus fort sentiment d'appartenance que les générations subséquentes. Environ 57 % des personnes de la première génération ont déclaré avoir un fort sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique ou culturel, en comparaison de 47 % des personnes de la deuxième génération et 48 % des personnes de la troisième génération ou plus.

Parmi les premières générations, plus une personne était arrivée récemment au Canada, plus elle était susceptible de déclarer ressentir un fort sentiment d'appartenance à son groupe ethnique. Plus de six personnes sur 10 (62 %) arrivées depuis 1991 ont déclaré avoir un fort sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique, par rapport à seulement 48 % des personnes arrivées au Canada avant 1961.

Graphique 2. Rapport d'un sentiment fort à l'égard d'appartenance à leur groupe ethnique, par génération au Canada, 2002



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus.

Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

D'après les données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, la famille et les amis jouent un rôle important dans l'établissement initial des immigrants dans ce pays, que ce soit pour les aider à se trouver un emploi ou pour déterminer où ils vivront au Canada. Les relations avec la famille et les amis, qui sont habituellement du même antécédent ethnique ou culturel, peuvent aider les personnes de la première génération à maintenir des liens plus forts avec leur groupe ethnique une fois rendus au Canada.

Valorisation des coutumes et des traditions ethniques

Le sentiment d'appartenance à un groupe ethnique témoigne aussi d'une meilleure connaissance du patrimoine, des coutumes et des traditions ethniques.

Les répondants de l'enquête qui avaient évalué au moins une ascendance ethnique autre que canadienne comme étant importante,² 10,3 millions de personnes au total, devaient ensuite indiquer à quel point il était important pour eux de conserver les coutumes et les traditions de ce groupe ethnique, telles que les fêtes et les célébrations, les mets typiques, les vêtements ou l'art.

Environ 63 % de ces personnes, ou 6,5 millions de personnes, ont affirmé que maintenir ces coutumes et ces traditions était important.

La première génération était plus susceptible que les autres d'indiquer que les coutumes et les traditions ethniques étaient importantes. Plus des deux tiers (68 %) de la première génération qui avaient évalué leur ascendance comme importante ont dit qu'il était important de conserver les coutumes et les traditions d'au moins une de leurs ascendances.

Il n'y avait pas de différence entre la proportion de deuxième génération (59 %) et de troisième génération ou plus (60 %) qui avaient affirmé leur ascendance : ils trouvaient qu'il était important de maintenir les coutumes et les traditions de leur ascendance ethnique.

Parmi la première génération, les personnes les plus récemment arrivées au Canada étaient plus susceptibles d'affirmer que les coutumes et les traditions étaient importantes pour eux. Près des trois quarts (73 %) des personnes arrivées au Canada depuis 1991 et qui ont évalué fortement leur ascendance ont aussi évalué leurs coutumes et traditions comme étant importantes.

Quelques groupes ethniques, peu importe le nombre de générations passées au Canada, avaient une proportion élevée de personnes ayant fortement évalué leur ascendance et ayant aussi évalué leurs coutumes et leurs traditions comme étant

2. En plus de questionner sur l'appartenance, l'Enquête sur la diversité ethnique a demandé aux répondants d'évaluer l'importance de chacune de leurs ascendances ethniques séparément. Un peu plus de la moitié (52 %) de la population âgée de 15 ans et plus a dit qu'au moins un de leurs ascendances ethniques était importante à leurs yeux.

importantes. Par exemple, 92 % des Pendjabis qui ont fortement évalué leur ascendance ont aussi évalué leurs coutumes et traditions comme étant importantes, tout comme 81 % des Grecs, 79 % des Philippins et 76 % des Jamaïcains.

La première génération a plus de relations avec la famille dans son pays d'origine

Les personnes qui ont un fort sentiment d'appartenance à leur groupe ethnique peuvent aussi avoir plus de contact avec leur famille dans leur(s) pays d'origine.

L'Enquête sur la diversité ethnique demandait aux répondants à quelle fréquence au cours de la dernière année ils avaient vu, parlé à, écrit ou envoyé des courriels à des membres de leur famille vivant à l'extérieur du Canada, dans leurs pays d'origine. (Les pays d'origine sont définis comme étant soit le lieu de naissance des répondants ou le lieu de naissance de leurs parents ou de leurs grands-parents.)

Au moment de l'enquête, parmi les 9,1 millions de personnes qui avaient de la parenté vivant dans leur pays d'origine, plus de trois personnes sur 10 (34 %), ou 3,1 millions de personnes en tout, ont déclaré avoir vu, parlé à, écrit ou envoyé un courriel à ces membres de leur famille au moins une fois par mois au cours de la dernière année.

Il était plus fréquent que la première génération, particulièrement parmi les personnes arrivées récemment, ait un contact mensuel ou plus fréquent avec de la parenté dans le pays d'origine. Alors que les trois quarts (ou 75 %) de la première génération arrivée au Canada dans les années 1990 entraient en contact avec leur famille dans leur pays d'origine au moins une fois par mois, un peu moins de la moitié (46 %) de la première génération arrivée avant 1991 maintenaient ce niveau de contact.

À l'opposé, seulement 18 % de la deuxième génération et 8 % de la troisième génération ou plus de Canadiens ayant de la famille dans leurs pays d'origine ont indiqué qu'ils étaient entrés en contact avec cette parenté au moins une fois par mois au cours de l'année précédant l'enquête.

Témoignant en partie du moment de leur arrivée au Canada, quelques groupes ethniques étaient plus susceptibles que d'autres d'être fréquemment en contact avec leur parenté dans leur pays d'origine. Pour illustrer ce fait, 62 % des personnes ayant une ascendance philippine ont déclaré entrer en contact avec leur parenté dans leur pays d'origine au moins une fois par mois, en comparaison de 46 % des Chinois, 31 % des Italiens et 20 % des personnes ayant des origines allemandes.

Beaucoup de personnes déclarent que leur identité ethnique est « canadienne »

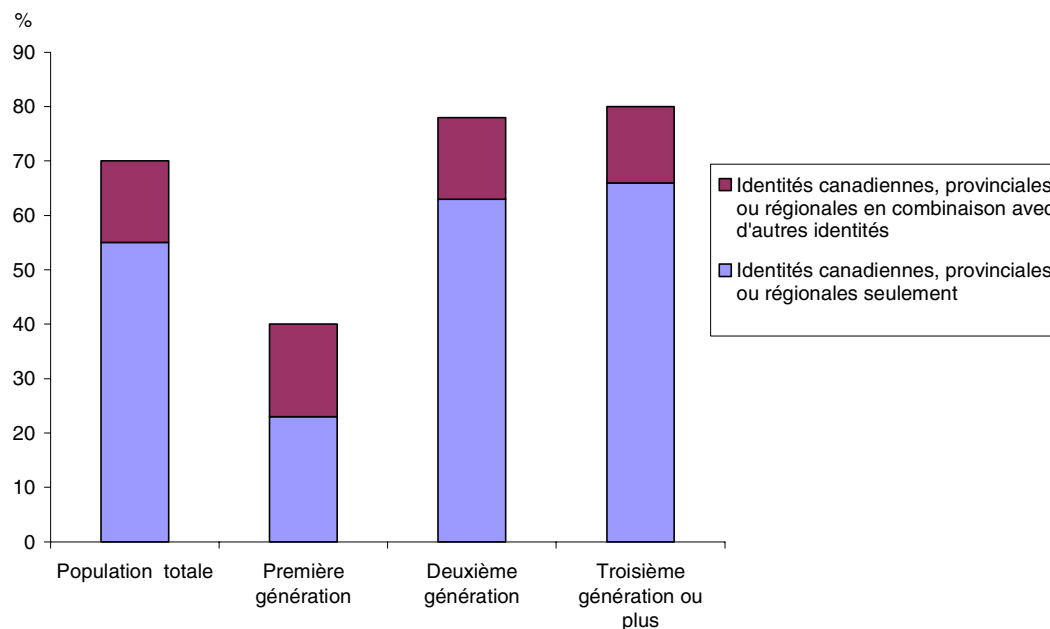
En plus de questionner sur l'ascendance ethnique, l'Enquête sur la diversité ethnique a aussi demandé aux répondants de déclarer leur identité ethnique ou culturelle.

En 2002, alors que plusieurs ascendances ont été déclarées lorsque la question sur les antécédents ancestraux a été posée, beaucoup de personnes ont déclaré que leur identité ethnique ou culturelle était « canadienne ». En tout, 11,6 millions de personnes, ou 55 % de la population âgée de 15 ans et plus a affirmé que l'identité canadienne était leur seule identité ethnique, ou qu'elle faisant partie de leur identité ethnique.

En plus de canadienne, des identités provinciales ou régionales, telles que québécoise, acadienne et terre-neuvienne, ont aussi été déclarées fréquemment. Par exemple, au Québec, l'identité ethnique la plus fréquemment déclarée était québécoise et elle a été déclaré par 37 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus, soit comme leur seule identité ou en plus d'autres identités. Dans les provinces de l'Atlantique, l'identité terre-neuvienne a été déclarée par 10 % de la population et l'identité acadienne par 6 %.

Il n'est pas étonnant que le nombre de personnes ayant déclaré une identité ethnique canadienne, provinciale ou régionale augmente avec le nombre de générations que la famille d'une personne a vécu au Canada. En 2002, 40 % de la première génération ont affirmé que leur identité comprenait l'identité canadienne ou une identité provinciale ou régionale, par rapport à 78 % des personnes de la deuxième génération et 80 % des personnes de la troisième génération ou plus.

Graphique 3. Rapport d'identités ethniques canadiennes, provinciales ou régionales, par génération au Canada, 2002



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus.

Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

Participation dans la société canadienne

L'Enquête sur la diversité ethnique a observé la participation au sein de groupes ou d'organisations chez les Canadiens de divers antécédents au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette observation visait à mesurer l'inscription et la participation au sein de groupes ou d'organisations telles que les équipes sportives, les clubs, les organisations communautaires et les associations ethniques, la fréquence de la participation dans ces groupes ou organisations et le vote lors des dernières élections fédérales, provinciales et municipales.

D'après l'enquête, 10,1 millions de Canadiens, ou 46 % de la population, ont déclaré être membre, ou prendre part à des activités d'au moins un type de groupe ou d'organisation au cours de la dernière année. La participation était plus importante parmi les groupes moins âgés (les personnes âgées de 15 à 24 ans); avec 52 % ayant déclaré participer à un groupe ou une organisation.

La participation augmentait selon le temps vécu au Canada

La participation au sein de groupes ou d'organisations était moins fréquente chez les personnes de la première génération que chez les personnes de la deuxième et de la troisième génération ou plus, mais elle augmentait selon le temps vécu au Canada. La même situation se produisait chez tous les groupes d'âge.

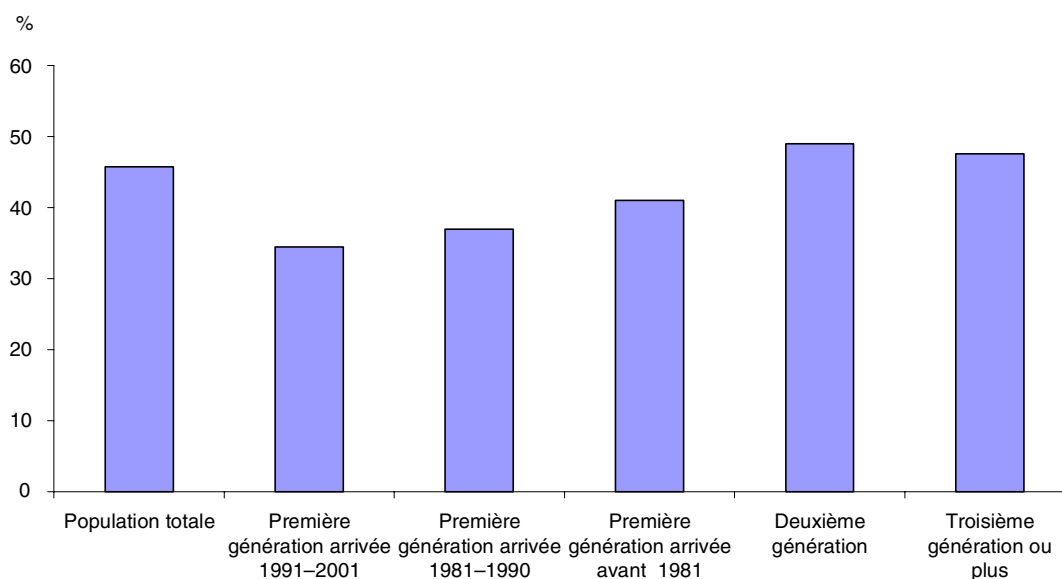
Environ le tiers des personnes de la première génération (34 %) arrivées au Canada dans les années 1990 ont mentionné avoir été membre ou avoir pris part aux activités d'au moins un groupe ou une organisation au cours de l'année précédente. Ce chiffre grimpe à 37 % chez les personnes arrivées au cours des années 1980 et à 41 % chez les personnes arrivées avant 1981.

À l'opposé, environ la moitié des Canadiens de deuxième et de troisième génération ou plus ont déclaré participer à des groupes ou des organisations (respectivement 49 % et 48 %).

Même parmi les personnes qui ont déclaré participer à un groupe ou une organisation, la première génération a déclaré une participation moins fréquente que les personnes de la deuxième ou de la troisième génération ou plus. Par exemple, un peu plus de la moitié (51 %) des personnes de la première génération ont déclaré avoir pris part aux activités de leur groupe ou organisation au moins une fois par semaine au cours de l'année précédant l'enquête, en comparaison de 64 % des personnes vivant au Canada depuis deux générations ou plus.

En tant que nouveaux immigrants au Canada, il est fréquent que les personnes de la première génération aient besoin de s'adapter à leur nouveau pays, de se faire de nouveaux amis, d'établir des réseaux, de se trouver un emploi et de s'installer dans la collectivité dans laquelle ils vivent.

Graphique 4. Proportion de participation dans tout les groupes et organisations, par génération au Canada, 2002



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus. A cause que plus d'un type d'organisation peut être rapporté, le total de tout les organisations additionner peut être plus de 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

La première génération est susceptible de participer dans les organisations ethniques ou d'immigrants

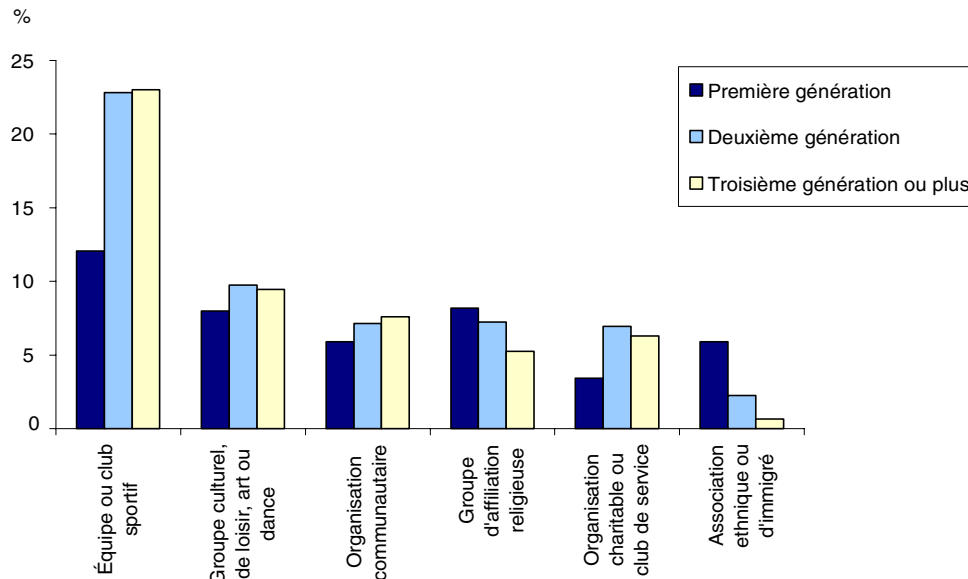
En plus d'y avoir des différences dans la fréquence de la participation chez les différentes générations, il existe aussi des différences dans les types de groupes ou d'organisations dans lesquels les personnes participent.

Par exemple, les personnes qui ont vécu au Canada pendant deux générations ou plus étaient deux fois plus susceptibles que les personnes de la première génération de participer dans des clubs ou des équipes de sports (23 % par rapport à 12 %). Les clubs ou les équipes de sports étaient le type d'organisation le plus fréquent auprès de tous les groupes de générations.

Il n'est pas étonnant que le secteur dans lequel la première génération avait tendance à avoir un plus haut taux de participation était celui des associations ethniques ou d'immigrants. En 2002, environ 6 % des personnes de la première génération participaient dans des associations ethniques ou d'immigrants, par rapport à seulement 2 % des Canadiens de la deuxième génération et à 1 % des Canadiens de la troisième génération ou plus.

Ces résultats étaient conformes à ceux de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada. D'après cette enquête, les réseaux sociaux de la famille et des amis étaient fondamentaux à l'intégration et à l'installation initiale des nouveaux arrivants. De plus, les organisations ethniques ou d'immigrants offrent parfois aux immigrants des services d'accueil et peuvent ainsi compter sur leur participation dans ces organisations.

Graphique 5. Proportion de participation à quelques groupes et organisations, par génération au Canada, 2002



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus. A cause que plus d'un type d'organisation peut être rapporté, le total de tout les organisations additionner peut être plus de 100 %.

Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

Participation aux élections : les personnes de la première génération sont plus susceptibles de voter après avoir passé beaucoup de temps au Canada

L'Enquête sur la diversité ethnique a observé les habitudes de vote des différents groupes comme une autre façon de mesurer la participation et l'inclusion dans la société.

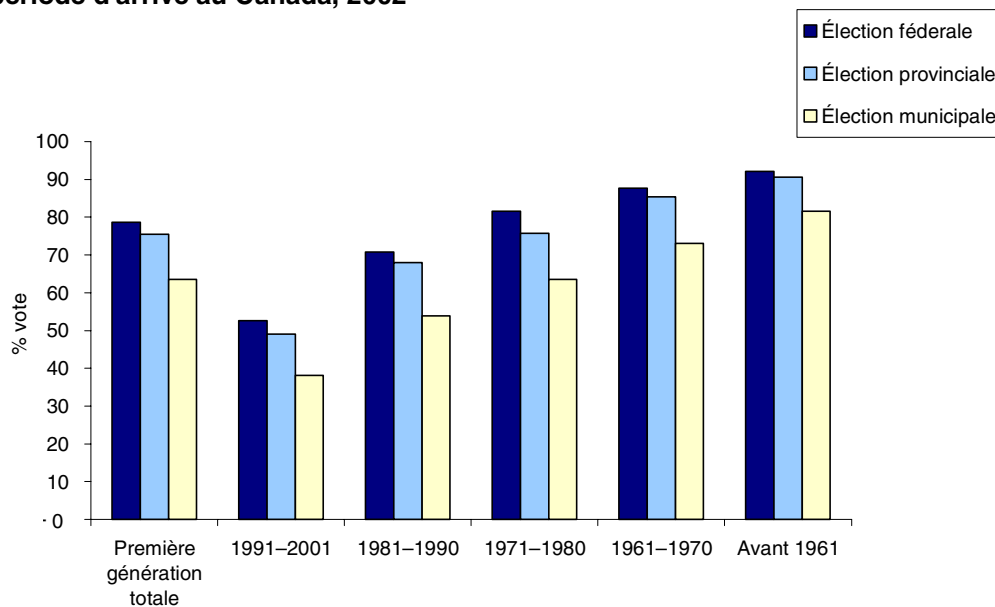
Près de huit Canadiens sur 10 qui étaient éligibles pour voter ont affirmé avoir voté lors des dernières élections fédérales et provinciales, alors que six personnes sur 10 ont affirmé avoir voté lors des dernières élections municipales.³ Cette affirmation est vraie sans compter le nombre de générations qu'une personne ou sa famille a vécu au Canada.

3. Les résultats de l'enquête à propos des taux de vote, qui sont auto-déclarés par les répondants, ont tendance à être supérieurs aux taux de vote actuels.

Néanmoins, parmi les personnes de la première génération, il existait des différences dans la participation selon le temps passé au Canada. La moitié (53 %) de la première génération arrivées au Canada depuis 1991 et qui étaient éligibles au vote ont déclaré avoir voté lors des élections fédérales, par rapport à 92 % des personnes arrivées avant 1961.

Cette tendance de vote au niveau fédéral était similaire à celui du niveau des élections provinciales et municipales, les personnes arrivées au Canada depuis longtemps étant plus susceptibles d'avoir voté que celles arrivées récemment.

Graphique 6. Proportion de vote dans les élections les plus récente, par période d'arrivé au Canada, 2002



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus.
Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

Inclusion dans la société canadienne

Quelques personnes se sentent parfois mal à l'aise ou pas à leur place à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles

L'Enquête sur la diversité ethnique a demandé aux répondants à quelle fréquence ils ne se sentaient pas à leur place au Canada au moment de l'enquête à cause de leur ethnicité, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion. Ils devaient indiquer si cela se produisait tout le temps, la plupart du temps, parfois, rarement ou jamais.

Plus des trois quarts de la population âgée de 15 ans et plus (78 %), ou 17,1 millions de personnes, ont affirmé qu'ils ne se sentaient jamais mal à l'aise ou pas à leur place au Canada en raison de ces caractéristiques.

En 2002, un autre 13 % de cette population, soit 2,8 millions de personnes, ont affirmé se sentir mal à l'aise ou pas à leur place seulement rarement.

Toutefois, 2,2 millions de personnes, ou 10 %, ont déclaré se sentir mal à l'aise ou pas à leur place parfois, la plupart du temps ou tout le temps à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles.

Parmi ce dernier groupe, la majorité, environ 1,8 millions de personnes, ou 8 % de la population totale âgée de 15 ans et plus ont indiqué se sentir parfois mal à l'aise. Environ 330 000 personnes représentant environ 2 % de la population totale ont déclaré se sentir de cette façon la plupart du temps ou tout le temps.

Les minorités visibles sont plus susceptibles de se sentir mal à l'aise ou pas à leur place

Les minorités visibles étaient plus susceptibles que les autres personnes d'affirmer qu'elles se sentaient mal à l'aise ou pas à leur place au Canada au moins parfois à cause de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion.

D'après la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on définit les minorités visibles comme des « personnes autres que la population autochtone, qui ne sont ni caucasiennes ni blanches ». En 2002, les 3 millions de personnes de minorités visibles du Canada représentaient 13 % de la population non autochtone âgée de 15 ans et plus. La majorité (84 %) des minorités visibles étaient de la première génération, tandis que 14 % étaient de la deuxième génération et 2 % de la troisième génération ou plus.

Au total, 24 % de toutes les minorités visibles du Canada, ou 683 000, ont affirmé se sentir tout le temps, la plupart du temps ou parfois mal à l'aise ou pas à leur place à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles. Près de trois fois la part de personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible se sentaient mal à l'aise, soit 8 % (1,5 millions de personnes).

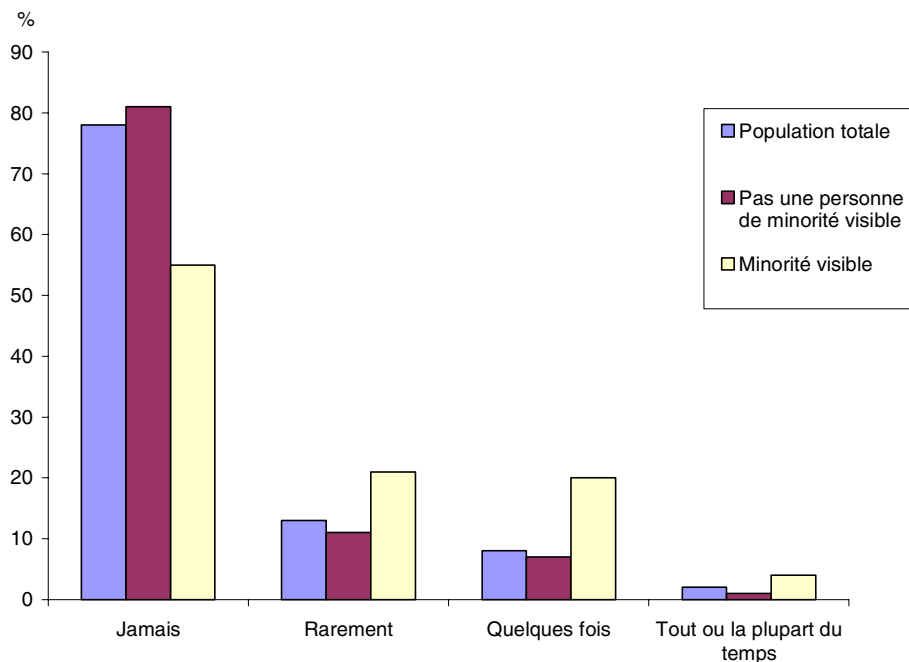
Les différences entre les générations indiquent que les minorités visibles peuvent se sentir mal à l'aise plus longtemps après que leur famille ou eux-mêmes soient arrivés au Canada que leurs homologues ne faisant pas partie d'une minorité visible.

La première génération faisant partie d'une minorité arrivée au Canada il y a quelque temps ne semble pas se sentir plus mal à l'aise que les personnes qui viennent d'arriver. Parmi les minorités visibles arrivées au Canada entre 1991 et

2001, 29 % ont affirmé se sentir mal à l'aise ou pas à leur place parfois, la plupart du temps ou tout le temps. Cette proportion n'était qu'un peu inférieure, 23 %, pour les minorités visibles arrivées avant 1991.

À l'opposé, parmi la population ne faisant pas partie d'une minorité visible, une proportion plus élevée (18 %) d'immigrants arrivés récemment se sentaient mal à l'aise ou par à leur place au Canada en raison de leurs caractéristiques ethnoculturelles que les personnes qui y avaient vécu pendant au moins 10 ans (9 %).

Graphique 7. Fréquence de sentir mal-à-l'aise ou pas à votre place au Canada à cause de caractéristiques ethnoculturelles, 2002



Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus.
Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

Près de 9 personnes sur 10 ont déclaré n'avoir subi aucune discrimination ou traitement injuste au cours des cinq dernières années

En plus de questionner à propos du sentiment de malaise au Canada, l'Enquête sur la diversité ethnique a demandé aux répondants s'ils croyaient avoir vécu de la discrimination ou un traitement injuste au Canada à cause de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion, au cours des cinq années précédant l'enquête.

Si les répondants affirmaient avoir vécu de la discrimination ou un traitement injuste, on leur demandait alors à quelle fréquence ils l'avaient vécu : souvent, parfois ou rarement.

La grande majorité (86 %) des Canadiens âgés de 15 ans et plus, environ 19 millions de personnes, ont affirmé ne pas avoir vécu, à cause de leurs antécédents ethnoculturels, de discrimination ou de traitement injuste au Canada au cours des cinq dernières années.

Néanmoins, des personnes ont affirmé avoir vécu à cause de ces caractéristiques de la discrimination ou des traitements injustes au Canada au cours des cinq dernières années.

En 2002, 6 % de la population de l'enquête, ou 1,4 millions de personnes, ont affirmé avoir rarement vécu de la discrimination ou des traitements injustes à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles.

De plus, 5 % de la population âgée de 15 ans et plus, ou 1,2 millions de personnes, ont affirmé avoir parfois été discriminé ou traité injustement, alors que 2 %, ou 376 000 personnes, ont affirmé souvent s'être retrouvées dans cette situation.

En tout, 7 %, ou 1,6 millions de Canadiens, ont affirmé avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années, à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles.

Une personne sur cinq faisant partie d'une minorité visible déclare avoir parfois ou souvent subi de la discrimination ou un traitement injuste

D'après l'enquête, la discrimination ou les traitements injustes ressentis variaient considérablement selon le statut de minorité visible.

Environ 20 % des minorités visibles, ou 587 000 personnes, ont affirmé avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années, à cause de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion. Un autre 15 % des minorités visibles ont déclaré que ces traitements ne se produisaient que rarement.

Les Noirs étaient plus susceptibles de déclarer avoir vécu de la discrimination ou des traitements injustes à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles.

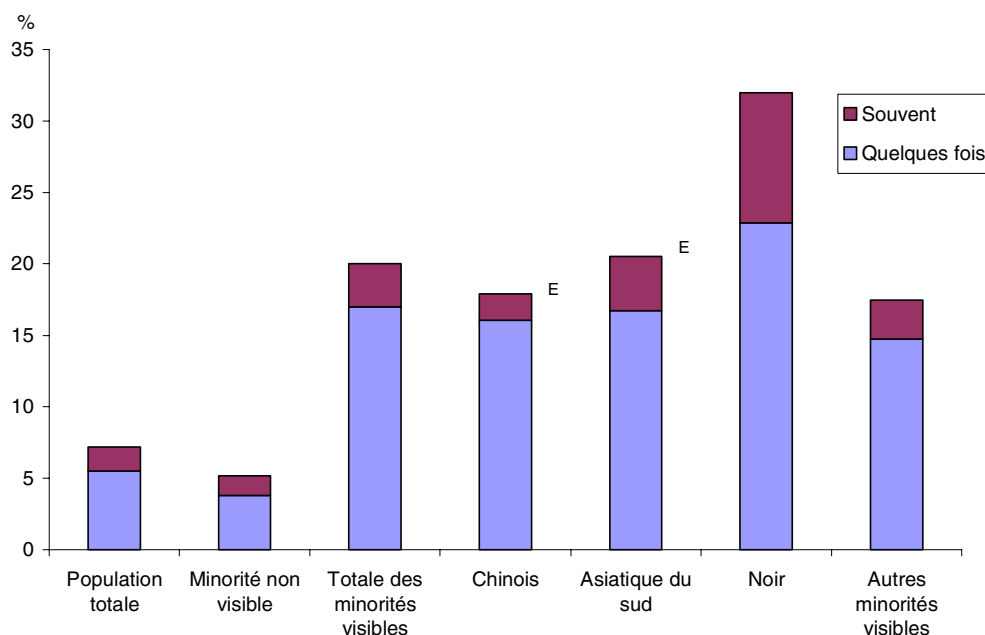
Près du tiers (32 %) des Noirs, ou 135 000 personnes, ont affirmé avoir parfois ou souvent vécu cette expérience au cours des cinq dernières années, en comparaison de 21 % des Sud Asiatiques et 18 % des Chinois.

De plus, 17 % des Noirs, 13 % des Sud Asiatiques et 15 % des Chinois ont déclaré que ces expériences se produisaient rarement.

Parmi les minorités visibles, une discrimination ou des traitements injustes plus fréquents n'est peut-être pas liée au nombre de générations que la famille de la personne en question a vécu au Canada.

Environ 21 % des minorités visibles de la première génération, par rapport à 18 % des minorités visibles vivant au Canada depuis deux ou trois générations, ont déclaré avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années.

Graphique 8. Pourcentage de discrimination ou traitement injuste 'quelques fois' ou 'souvent' rapporté durant les cinq dernières années, par statut de minorité visible, 2002



^E à utilisé avec prudence

Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus, ayant déclaré avoir subi de la discrimination ou des traitements injustes au Canada à cause de caractéristiques ethnoculturelles.

Source : Statistique Canada, Enquêtes sur la diversité ethnique, 2002.

Les personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible ont aussi déclaré avoir vécu de la discrimination ou des traitements injustes

En 2002, 5 % des personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible, soit 982 000 personnes, ont affirmé avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes à cause de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion, au cours des cinq dernières années. De plus, 5 % des minorités non visibles ont affirmé que cela ne se produisait que rarement.

Parmi la population ne faisant pas partie d'une minorité visible, les personnes récemment arrivées au Canada semblaient être sensiblement plus susceptibles de déclarer avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles.

Environ 9 % des minorités non visibles arrivées au Canada entre 1991 et 2001 ont déclaré avoir parfois ou souvent reçu de tels traitements, par rapport à 5 % des personnes arrivées au Canada avant 1991 et à 5 % des personnes de la deuxième et de la troisième génération ou plus.

Tableau 1. Population qui ont rapporté discrimination ou traitement injuste au Canada durant les cinq dernières années à cause de caractéristiques ethnoculturelles, par génération au Canada et statut de minorité visible, 2002

	Population totale '000s	Fréquence de discrimination		
		Quelques fois ou souvent	Rarement	Pas avoir vécu de discrimination
		%	%	%
Population totale	22 445	7	6	86
Minorité non visible	19 252	5	5	90
Minorité visible	3 000	20	15	64
Première génération	5 272	13	10	77
Minorité non visible	2 674	5	6	89
Minorité visible	2 516	21	14	65
Deuxième génération ou plus	16 929	6	5	89
Minorité non visible	16 349	5	5	90
Minorité visible	480	18	23	59

Nota : Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée 15 et plus.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la diversité ethnique, 2002.

La race et la couleur de la peau sont les raisons les plus fréquentes de la discrimination ou des traitements injustes

Les personnes qui ont ressenti de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq années précédant l'enquête ont dû indiquer s'ils croyaient avoir été maltraités en raison de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent et/ou leur religion.

Les minorités visibles qui avaient vécu de la discrimination ou des traitements injustes étaient plus susceptibles d'affirmer que cette situation s'était produite à cause de leur race ou de la couleur de leur peau. Plus de sept personnes faisant partie d'une minorité visible sur 10 (71 %) ayant déclaré avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes ont indiqué que la raison était leur race ou la couleur de leur peau, l'un ou l'autre ou en combinaison à d'autres raisons.

Chez les Canadiens qui n'étaient pas une minorité visible, la langue ou l'accent étaient les caractéristiques les plus fréquemment associées à la discrimination ou aux traitements injustes. Environ 43 % des minorités non visibles qui avaient parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années ont donné cette raison pour le traitement reçu, soit seule ou en combinaison avec d'autres réponses.

La discrimination ou les traitements injustes sont plus susceptibles de se produire en milieu de travail

L'enquête a demandé aux répondants qui avaient déclaré de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles s'ils avaient vécu de tels traitements sur la rue, dans un magasin, une banque ou un restaurant, au travail ou lors de la postulation pour un emploi ou une promotion, avec un policier ou à la cour, ou ailleurs.

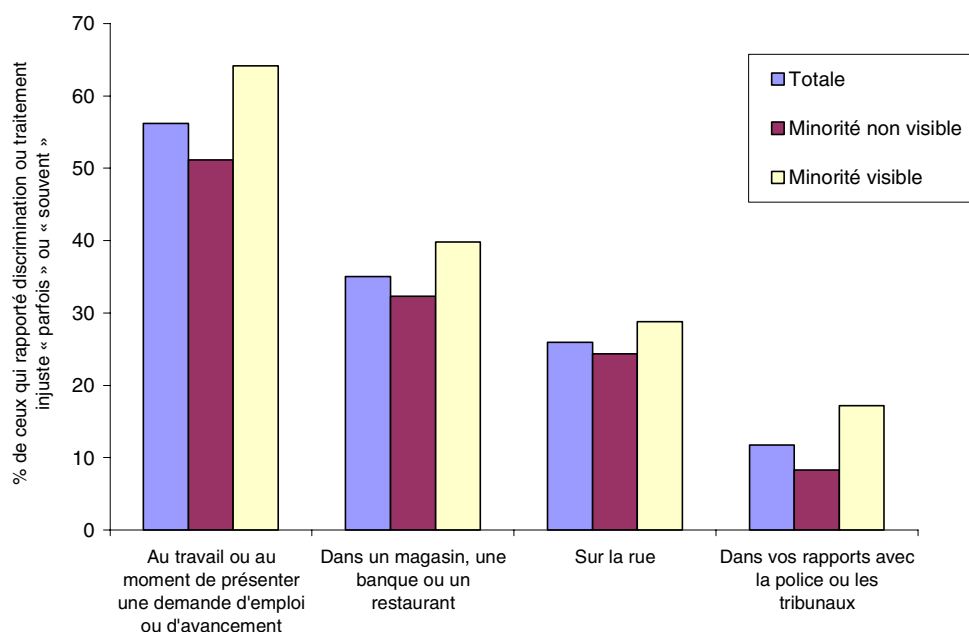
Parmi les endroits et les situations mentionnées, la situation la plus fréquente était le milieu de travail, ou lors de la postulation pour un emploi ou une promotion. En tout, 880 000 personnes, ou 56 % des personnes ayant parfois ou souvent vécu de la discrimination ou des traitements injustes au cours des cinq dernières années à cause de leurs caractéristiques ethnoculturelles, ont affirmé avoir vécu cette situation au travail ou lors de la postulation pour un emploi.

Le deuxième endroit le plus fréquent était dans un magasin, une banque ou un restaurant. Ce genre d'endroit a été identifié par environ 35 % des personnes âgées de 15 ans et plus ayant déclaré avoir été parfois ou souvent discriminées, soit 549 000 Canadiens.

De plus, environ 26 % de la population ayant déclaré avoir parfois ou souvent vécu de la discrimination au cours des cinq dernières années, ou 406 000 Canadiens, ont déclaré que cette situation s'était produite sur la rue.

Peu importe l'endroit, une proportion plus élevée de minorités visibles ont déclaré avoir vécu de la discrimination ou des traitements injustes au Canada au cours des cinq dernières années par rapport aux minorités non visibles.

Graphique 9. Situations sélectionnées où discrimination ou traitement injuste à été rapporté « parfois » ou « souvent » durant les cinq dernières années, 2002



Nota : Étant donné que plus de une situation pouvait être déclarée, le total de tout les situations additionnées ensemble peut être supérieur à 100 %. Fait référence à la population canadienne non-autochtone âgée de 15 et plus, ayant déclarée avoir subi de la discrimination ou des traitements injustes au Canada à cause de caractéristiques ethnoculturelles.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la diversité ethnique, 2002*.

Conclusion

Les résultats de l'Enquête sur la diversité ethnique montrent que l'appartenance des Canadiens à leurs antécédents ethniques ou culturels varie selon le groupe ethnique et selon le temps, ou le nombre de générations qu'ils ont ou que leur famille a vécu au Canada.

Les personnes de la première génération ont déclaré avoir un fort sentiment d'appartenance à leur ascendance ethnique ou culturelle. D'un autre côté, les personnes de la première génération avaient moins tendance à participer au sein de groupes ou d'organisations au Canada, particulièrement au moment de leur arrivée au pays.

La plupart des personnes se sentaient à l'aise au Canada peu importe leurs caractéristiques ethnoculturelles, même si les minorités visibles étaient plus susceptibles de se sentir mal à l'aise ou pas à leur place à cause de leur origine ethnique ou leur culture, leur race la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion, que les personnes qui ne faisaient pas partie d'une minorité visible.

Les minorités visibles étaient aussi plus susceptibles de déclarer avoir été discriminées ou traitées injustement au Canada au cours des cinq dernières années à cause de leur origine ethnique, leur culture, leur race, la couleur de leur peau, leur langue, leur accent ou leur religion. Néanmoins, la grande majorité des Canadiens ont déclaré n'avoir vécu aucune discrimination ou traitement injuste dans ce pays au cours des cinq dernières années.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus d'information à propos de l'analyse continue dans cette diffusion, veuillez communiquer avec Jane Badets ((613) 951-2561, jane.badets@statcan.ca), Jennifer Chard ((604) 666-8880, jennifer.chard@statcan.ca) ou Andrea Levett ((613) 951-0246, andrea.levett@statcan.ca) de la Division de la statistique sociale, du logement et des familles.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les Canadiens qui ont consacré de leur temps pour participer à l'Enquête sur la diversité ethnique.

Nous remercions spécialement les membres du Comité externe de l'enquête qui ont fourni de précieux conseils par rapport au développement du contenu et du concept de l'enquête.

De plus, nous remercions toutes les personnes à Statistique Canada qui faisaient partie à un moment ou un autre de l'équipe de l'Enquête sur la diversité ethnique, en particulier l'équipe technique et les méthodologistes.

En dernier mais non le moindre, nous remercions nos collègues de Patrimoine Canadien qui nous ont fourni une aide considérable pour toutes les phases de développement de l'enquête.

Annexe 1 : L'Enquête sur la diversité ethnique : méthodologie et qualité des données

Les renseignements qui suivent présentent une brève description de la méthodologie de l'enquête ainsi que des principaux aspects de la qualité des données. Ces renseignements aideront les utilisateurs à mieux comprendre les points forts et les limites des données ainsi que la meilleure façon de les utiliser.

Méthodologie

L'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) est une enquête postcensitaire parce qu'elle utilise les microdonnées du recensement de 2001 dans le but d'identifier sa population cible et de sélectionner son échantillon.

Population cible

La population cible de l'enquête est constituée par les personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans les logements privés des dix provinces canadiennes. Les groupes suivants sont exclus de l'enquête sur la diversité ethnique :

- les personnes de moins de 15 ans;
- les personnes vivant dans un logement collectif;
- les réserves indiennes;
- les personnes ayant déclarées une origine ou une identité autochtone au recensement de 2001;
- les personnes résidant dans les territoires et les régions éloignées.

Il est à noter que les réserves indiennes et les autochtones sont exclus en raison du fardeau de réponse car ces deux groupes sont couverts par l'enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones (EAPA).

Période de référence

La période de référence de l'enquête correspond à celle de la collecte des données qui a eu lieu entre les mois d'avril et août 2002.

Collecte

Les données de l'enquête sur la diversité ethnique ont été recueillies à l'aide de l'application informatique *Blaise* et de la méthode d'*interview téléphonique assisté par ordinateur* (ITAO). La durée moyenne des entrevues était de 35 à 40 minutes, toutefois, cette durée pouvait varier selon la situation du répondant. Les réponses par procuration (ou par personne interposée) n'étaient pas permises. En plus des deux langues officielles, les entrevues se sont déroulées en sept langues non officielles, soient en mandarin, cantonnais, italien, pendjabi, portugais, vietnamien et espagnol.

Échantillonnage

Les répondants de l'EDE ont été sélectionnés parmi les personnes qui ont répondu aux questionnaires longs du recensement de 2001, lesquels ont été distribués à un ménage sur cinq au Canada. La population échantillonnée a été choisie en fonction des réponses données aux questions sur l'origine ethnique des ancêtres, le lieu de naissance du répondant ainsi que le lieu de naissance de ses parents. Les réponses à l'origine ethnique des ancêtres ont été ventilées pour former les deux principales catégories d'intérêts: les **CBFA+** (Canadien ou Britannique ou Français ou Américains ou Australiens et/ou Néo-zélandais) et les **Non-CBFA+** (toutes les autres réponses comprenant au moins une origine autre que CBFA+). Cette dernière catégorie a été subdivisée à son tour en origines européennes et non européennes.

Finalement, les questions portant sur les lieux de naissance des répondants et de ses parents ont servi à former le statut générationnel du répondant. La première génération comprend les répondants nés à l'extérieur du Canada. La deuxième comprend les répondants nés au Canada ayant au moins un parent né à l'extérieur du Canada. La troisième génération comprend les répondants nés au Canada dont les deux parents sont également nés au Canada. Les strates formées par les générations ont ensuite été regroupées afin d'obtenir un nombre suffisamment élevé de personnes dans la strate.

En raison des objectifs visés par l'enquête ainsi que du besoin en données pour certaines sous populations, la répartition de l'échantillon fut établi à 1/3 pour les origines CBFA+ et de 2/3 pour les non-CBFA+. Cette répartition nous assurait l'obtention d'un nombre suffisant de personnes dans les catégories d'intérêts, spécialement en ce qui concerne les immigrants.

L'échantillon final comprenait 57 242 personnes. De ce nombre, 42 476 personnes ont répondu à l'enquête. Ce qui correspond à un taux de réponse global de 75,6 % si on tient compte des 1 057 personnes classifiées hors du champ de l'enquête.

Pondération et estimation

Puisque l'enquête sur la diversité ethnique est une enquête basée sur un plan d'échantillonnage probabiliste, chaque répondant représente un certain nombre d'autres personnes de la population étudiée qui ne font pas partie de l'échantillon. Ce nombre de personnes est appelé le poids. Un poids est attribué à chaque personne sélectionnée. Ce poids est par la suite modifié afin de tenir compte des non répondants ainsi que des écarts entre les caractéristiques de l'échantillon et celles de la population cible. Grâce à la pondération, les résultats de l'EDE fournissent une estimation de ce qu'aurait répondu la population toute entière.

Qualité des données

Les erreurs attribuées aux enquêtes se divisent en deux grandes catégories : les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage provient du fait que les estimations sont obtenues à partir d'un échantillon plutôt que

d'un recensement de la population entière effectué dans les mêmes conditions. Dans l'enquête sur la diversité ethnique, on mesure cette erreur au moyen du coefficient de variation (c.v.). Ce nombre, exprimé en pourcentage, correspond à l'erreur type (ou racine carrée de la variance de l'estimateur) divisé par l'estimateur lui-même. Plus le c.v. est petit, plus la variabilité d'échantillonnage est petite et plus les estimateurs sont précis. L'EDE utilise les mesures suivantes :

- (i) lorsque le c.v. est supérieur à 33,4 %, l'estimateur est considéré « inacceptable » et le symbole « F » figure à côté de l'estimateur correspondant;
- (ii) lorsque le c.v. se situe entre 16,6 % et 33,3 %, l'estimateur est considéré « médiocre », il doit être utilisé avec prudence et le symbole « E » de mise en garde figure à côté de l'estimateur correspondant;
- (iii) lorsque le c.v. est de 16,5 % ou moins, l'estimateur est considéré « acceptable », il peut être utilisé sans restriction et aucune mention n'apparaît à côté de l'estimateur correspondant.

Tous les autres types d'erreurs sont des erreurs non dues à l'échantillonnage et peuvent survenir à toutes les étapes d'une enquête. Ce type d'erreur comprend principalement les erreurs de couverture, de non-réponse, de réponse et de traitement. En général, l'effet de certaines de ces erreurs (réponse ou traitement) est plus difficile à identifier et à quantifier. Des mesures de contrôle et de vérification ont été prises à chaque étape de l'enquête, de la planification au traitement des données pour minimiser ces deux types d'erreur.

Tel que mentionné plus tôt, le taux de réponse global à l'enquête est de 75,6 %. Les taux de réponse par strate varient de 72 % à 80 %. Comme on pouvait s'y attendre, les premières générations ont obtenu un taux de réponse plus bas, soit 73 % comparativement à 77 % pour les 2^{ème} et 3^{ème} générations ou plus. La non-réponse partielle ne représente que 3,2 % des réponses ce qui signifie qu'en général, lorsqu'une personne commençait l'entrevue, elle terminait de répondre à toutes les questions de l'enquête.

Confidentialité

Les chiffres présentés dans les tableaux de l'enquête ont été arrondis au millième près. Selon cette méthode, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis vers le haut ou vers le bas au multiple de 1000 le plus près. L'arrondissement des résultats des données d'enquêtes sert d'abord à établir un degré de cohérence avec le niveau de précision des estimations. Il sert également à protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis. Comme les totaux sont arrondis séparément, le total peut ne pas correspondre nécessairement à la somme des valeurs de chaque catégorie. De même, la somme des pourcentages, qui sont calculés à partir de données arrondies, ne correspond pas forcément à 100.